

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1587)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 630

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 35 E

À la dernière phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« vis-à-vis »

le mot :

« avec ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.